

Der Schweizerische Botschafter

Washington, 21. Dezember 1977

*Überprüfen!*Problemkatalog

of	NA	TR					AA
Date	27.12.77	C-1					GI
	lt	mt					mt
EPD		27.12.77					-9
Ref	p. B. 15.21. Am.						

Herr Botschafter,

Auf Ihre Mitteilungen vom 8. und 13. Dezember bezugnehmend, übermittle ich Ihnen anbei den Problemkatalog dieser Botschaft in zwei Exemplaren.

Wie Sie feststellen werden, ist er länger und ausführlicher geworden, als Sie es sich wahrscheinlich vorgestellt haben. Angesichts der Komplexität der sich in USA stellenden Fragen (als Beispiel sei lediglich das Nukleargebiet erwähnt) schien es uns aber doch richtiger, die Darstellung möglichst komplett und vor allem auch verständlich zu fassen. Je nach Sachbearbeiter sind die einzelnen Abschnitte zudem sprachlich nicht

./.

Politische Direktion
Abteilung I
Eidg. Politisches Departement
Bern



- 2 -

einheitlich, sondern deutsch oder französisch gefasst.
Ich nehme aber an, dass Sie ohnehin die Beiträge der
verschiedenen angefragten Botschaften noch aufeinander
abstimmen, allenfalls auch straffen werden und möglicher-
weise eine gewisse Auswahl treffen müssen. Ich lasse es
deshalb, soweit an uns, mit der beiliegenden Version
bewenden.

Dafür kommt Ihnen der Problemkatalog, wie Sie es gewünscht
hatten, frühzeitig zu.

Ich versichere Sie, Herr Botschafter, meiner vorzüglichen
Hochachtung.



(R. Probst)

Beilage (doppelt)

Washington, 21. Dezember 1977

PROBLEMKATALOG WASHINGTONA. POLITISCHER BEREICH1. Weltpolitische Fragen

Inganghaltung eines Dialogs über weltpolitische Fragen, welche die Schweiz besonders interessieren (Ost-West, Nahost, südliches Afrika). Zu diesem Behuf rege Kontakte mit Spitzenbeamten des Staatsdepartements und des Nationalen Sicherheitsrates sowie Vereinbarung jährlicher Besuche - in beiden Richtungen - auf Ebene Generalsekretär / Unterstaatssekretär.

2. Genf - Wien

Werbung um amerikanische Unterstützung für Erhaltung des UNO-Sitzes Genf in seiner heutigen Bedeutung.

./.

Disponibilität gilt auch für Schutzmandate. Wichtiges Mandat, das wir für USA seit 1961 in Kuba besorgen, besteht heute ~~nur~~ noch pro forma. Liegt zwar nun seit einigen Monaten faktisch in Händen einer "US foreign interests section" in Havanna, die aber weiterhin unter schweizerischer Flagge tätig ist.

4. Schutzmacht

Ad hoc jeweils Bemühungen, die Disponibilität der Schweiz für Organisation politischer Kontakte, Gespräche und Verhandlungen zu signalisieren. Beispiele: Abrüstungsverhandlungen (SALT, Nuklearteststop, chemische Waffen usw.) in Genf, Gespräche über Indischen Ozean in Bern, vorderhand vakantes Nahostforum in Genf usw.

3. Disponibilität der Schweiz

B. DOMAINE JURIDIQUE

1. Entraide judiciaire

Le Traité d'entraide judiciaire en matière pénale du 25 mai 1973 entre la Suisse et les Etats-Unis, entré en vigueur le 23 janvier 1977, a donné lieu jusqu'ici à 19 demandes du côté américain et à 4 demandes du côté suisse. Il n'y a pas eu de demandes américaines que la Suisse aurait pu refuser en application des dispositions relatives à la protection du secret bancaire (art. 47 LFB) et d'affaires et de fabrication (art. 273 CPS). Il n'y a pas eu non plus de demandes américaines visant à la répression du crime organisé pour laquelle le traité prévoit une entraide renforcée. Jusqu'ici le traité a marché de manière satisfaisante pour les deux parties. Il y a cependant lieu de suivre la matière de près pour éviter de nouvelles difficultés résultant des systèmes juridiques différents et des intérêts en jeu.

2. Protection du secret (Geheimnisvorschriften)

Dans ce même contexte, les dispositions du Code pénal suisse: art. 271 (Actes exécutés sans droit pour un Etat

./.

étranger) et 273 (Service de renseignements économiques) sont toujours la source de difficultés aux Etats-Unis, en particulier dans les relations avec les milieux gouvernementaux, judiciaires et parlementaires. L'Ambassade est continuellement à la recherche de solutions pour éviter des conflits qui pourraient être lourds de conséquence (p.ex. avec la Securities Exchange Commission).

3. Sécurité sociale

Des discussions entre experts ont eu lieu à Berne en 1974 et en octobre 1977 en vue de conclure un accord de sécurité sociale entre la Suisse et les Etats-Unis réglant les problèmes relatifs aux contributions et aux rentes de sécurité sociale des ressortissants suisses et américains dans chacun des deux pays. L'Ambassade prend une part active à ces efforts qui tendent à éliminer les désavantages qui découlent, pour nos compatriotes en Amérique, de la disparité de la situation.

4. Droit de la mer

La question de la participation américaine à la 7e et dernière session de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer à Genève du 28 mars au 19 mai 1977 et le

./.

- 5 -

texte de négociation composite officieux (TNCO) produit par cette Conférence au cours des sessions antérieures, font l'objet d'un réexamen interne approfondi par l'Administration américaine. Un rapport sera soumis au Président Carter à ce sujet au cours du mois de janvier 1978. Les problèmes-clés concernent la question de l'exploitation des fonds marins. L'Ambassade, ayant en vue les intérêts suisses, suit cette affaire de près dans les milieux tant gouvernementaux que parlementaires.

C. WIRTSCHAFTLICHER BEREICH

1. Relation Dollar - Franken

Der Kurszerfall des Dollars gegenüber den starken Währungen (DM, Yen, Schweizerfranken) hat gegen Ende des Jahres bedenkliche Ausmasse angenommen. Unbedachte Aeusserungen der amerikanischen Verwaltung, welche diese Entwicklung beschleunigten, und vor allem die Weigerung des US Schatzamtes, auf den Devisenmärkten zur Stützung des Dollars zu intervenieren, haben das schweizerisch-amerikanische Verhältnis belastet. Unsere Exporte nach USA (rund 7 % unserer Gesamtexporte), die sich in letzter Zeit wieder erhöht hatten, wurden dadurch erneut ernstlich gefährdet.

2. Koordination der Konjunkturpolitik

Von amerikanischer Seite werden die Hartwährungsländer (BRD, Japan, auch die Schweiz) ~~wiederholt~~ wegen ihrer geringen Wachstumsraten und ihrer Ertragsbilanzüberschüssen dauernd kritisiert. Die US-Verwaltung verlangt von ihnen vermehrte Massnahmen zur Stimulierung der Konjunktur, damit durch grössere Importe dieser Länder Wachstumsimpulse auf die

./.

schwächeren Wirtschaften übertragen werden. Das stete Bemühen der Botschaft geht dahin, demgegenüber die spezifische Lage der Schweiz (kleiner, nicht weiter ausbaufähiger Binnenmarkt, traditionell defizitäre Handelsbilanz, Expansionsmöglichkeit praktisch nur im Export etc.) hervorzuheben, die ihre Manövrierfähigkeit in dieser Hinsicht sehr stark einschränkt.

3. GATT-Verhandlungen

Im Rahmen der GATT-Verhandlungen (MTN, sog. Tokio-Runde) hat sich zwischen den USA und der Schweiz, deren Zollabbauformel von allen Hauptpartnern als Diskussionsbasis akzeptiert wurde, ein erfreuliches generelles Einvernehmen ergeben. Die Botschaft, der dabei eine wichtige Verbindungsfunktion zufällt, muss aber gleichzeitig bestrebt sein, in diesem Rahmen auch die spezifischen schweizerischen Begehren gegenüber den USA zu wahren (so u.a. die für unsere Uhrenindustrie vitale Forderung nach Einschluss des in der Kennedy-Runde praktisch leer ausgegangenen Uhrenkapitels in den Zollabbau).

./.

4. Bilaterale Handelsbeziehungen und Protektionismus

Die bilateralen Handelsbeziehungen sind zurzeit gut. Der in USA latent vorhandene Protektionismus kann aber, wie die Erfahrung zeigt, immer wieder virulent werden. Das gilt namentlich in Perioden wirtschaftlicher Schwierigkeiten (gegenwärtiges riesiges Handelsbilanzdefizit der USA gegenüber dem Rest der Welt). Die Botschaft ist regelmäßig genötigt, für schweizerische Exportprodukte, die durch Schutzmassnahmen (Quoten, Zollerhöhungen, Anti-dumping, countervailing duties etc.) bedroht werden, anzukämpfen (z.B. Schuhe, Käse, elektronische Uhren, um nur einige Beispiele zu nennen). Hier ist stete Wachsamkeit unerlässlich.

D. DOMAINE DE L'ARMEMENT

1. Memorandum of Understanding (MoU)

Accord de compensation conclu en juillet 1975 entre les Gouvernements suisse et américain dans le cadre de la commande de 72 avions de combat F-5E/F, Tiger II (prix d'achat frs. 1050 mio, dont 30 % au minimum doivent être compensés dans le courant de 8 ans).

- La période de mise en place et de rodage du système permettant l'exécution du MoU a été laborieuse.
- Le changement d'administration qui s'est avéré très long a sensiblement retardé le déroulement du programme offset.
- Les premiers résultats tangibles donnant un essort aux commandes compensatoires datent de ces derniers mois seulement.
- La courbe des commandes s'est toutefois nettement relevée et les pronostics pour les mois à venir nous permettent de rester confiants. Des commandes compensatoires pour frs. 100 mio ont été placées jusqu'à fin 1977.

Après les derniers entretiens du Chef de l'armement et de l'Ambassadeur Probst avec le Département de la Défense (DoD) et le Département d'Etat (SD), les buts suivants viennent d'être atteints:

- Comme prévu dans le MoU, le DoD assume maintenant un rôle actif, en particulier dans les domaines où l'industrie suisse a d'ores et déjà prouvé qu'elle pouvait être compétitive.
- Le MoU est reconnu comme ayant validité pour tous les départements et agences du gouvernement US (et non pas uniquement pour le DoD).
- Le DoD a enfin nommé une personne responsable pour l'ensemble de l'opération au niveau de l'"Office of the Secretary of Defense" (OSD).

D'autre part, la nouvelle administration (DoD et SD) reconnaît le bien-fondé et la validité du MoU et admet que le but à atteindre doit être supérieur au minimum absolu de 30 % prévu dans le MoU.

La situation économique des USA ainsi que l'évolution du taux

de change laissent cependant prévoir des temps plus durs:

- L'industrie US va entreprendre tout ce qui est politiquement possible pour amoindrir ou annuler les effets du MoU.
- Si la dépréciation du dollar continue, même le MoU, qui nous place en dehors des exigences du "buy American", ne nous sera plus d'une grande aide.

L'exécution du MoU, dont la portée politique pour notre Parlement et l'opinion publique ne nous échappe pas, reste une des tâches les plus astreignantes de l'Ambassade.

2. Acquisition de matériel de guerre:

Aspects politico-militaires

Le Président Carter a rendu public en mai 1977 son intention de réduire sensiblement les exportations d'armes. Il s'agit d'une réduction à un double point de vue:

- d'une part, purement quantitative. Cette limitation vise a priori l'Iran et l'Arabie Saoudite;
- d'autre part, qualitative. Les USA sont décidés à préserver leur avance technologique. Dans ce domaine, le Président s'est réservé de décider lui-même dans tous les cas de

./.

- 12 -

ventes d'armes contenant de la technologie de pointe.

Dans ce contexte, le monde a été divisé en trois groupes:

- les alliés: pays de l'OTAN, Australie, Japon, Nouvelle Zélande;
- les pays "amis" tels que la Suisse, la Suède, l'Autriche, l'Espagne, la Corée etc.;
- les autres pays.

Pour le premier groupe, pratiquement aucune limitation particulière n'est prévue.

Par contre, le deuxième groupe, auquel appartient la Suisse, est soumis à un régime de décision de "cas en cas". A ce propos, le DoD et le SD sont conscients de la situation politico-militaire particulière de la Suisse et nous assurent que notre pays occupe une place privilégiée au sein de ce groupe. Nous pouvons donc espérer que nos demandes seront examinées avec attention et bienveillance. - Il est cependant indispensable pour nous de suivre chaque cas d'espèce avec le plus grand soin.

E. DOMAINES NUCLEAIRE ET SCIENTIFIQUE

1. Questions nucléaires

La politique de non-prolifération très militante du Président des Etats-Unis se répercute fortement sur le fonctionnement des centrales nucléaires suisses en opération et sur les besoins d'équipement des centrales en construction. D'une part, les Etats-Unis s'efforcent de regagner l'image d'un fournisseur d'uranium faiblement enrichi sur lequel leurs partenaires peuvent compter; dans ce but, ils facilitent l'approvisionnement en combustible nucléaire frais. D'autre part, afin d'enrayer voire de rendre pratiquement impossible l'exportation de matériel nucléaire spécial ou d'équipements nucléaires sensibles à la prolifération, ils y opposent des barrières administratives sérieuses. Nos programmes en pâtissent. En outre, les Etats-Unis compliquent considérablement la gestion du combustible nucléaire usé (irradié). L'opposition du Président Carter à l'économie énergétique du plutonium et, par conséquent, au retraitement du combustible nucléaire usé, a des effets négatifs sur la politique suisse d'élimination des déchets radioactifs. - Cette

./.

situation a pour conséquence que les demandes d'exportation ou d'autorisation de matériel sensible d'origine américaine, soumis à contrôle et garantie, doivent être examinées de cas en cas. Il en résulte que chaque cas doit être étroitement suivi par l'Ambassade si nous voulons préserver nos chances d'obtenir les autorisations nécessaires.

2. Questions scientifiques

Les grands courants de la science et de la technique qui émergent aux Etats-Unis affectent très rapidement les développements dans ces domaines en Suisse. Il y a donc lieu de les observer avec soin, et d'assurer un flux continu d'informations scientifiques et techniques à destination de la Suisse. En outre, les contacts avec l'importante communauté scientifique suisse d'Amérique du Nord doivent être maintenus, afin de pouvoir faire appel à son concours en cas de besoin.

F. DOMAINE CULTUREL

L'éparpillement des responsabilités culturelles entre

- une Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger, dotée de certains fonds,
- une Fondation Pro Helvetia, dotée de certains fonds également,
- une Section des affaires culturelles réduite à l'impuissance par le manque de tout fond,

freine le rayonnement culturel. Une seule institution (Direction des affaires culturelles?) devrait être, nous semble-t-il, l'interlocuteur de l'Ambassade. Celle-ci, d'autre part, devrait disposer d'autres fonds que ceux des seuls frais de représentation (location de piano? gages de conférencier? etc.) pour poursuivre une activité valable dans ce domaine combien important de la présence culturelle suisse en Amérique.

G. KONSULARISCHER BEREICH

Angesichts der wirtschaftlichen Notwendigkeit, die Bemühungen auf dem Gebiet der Exportförderung zu intensivieren, kommt unserem konsularischen Vertretungsnetz in USA (5 Berufs-General-konsulate, 18 Honorarkonsulate) vermehrte Bedeutung zu. Namentlich in dem für unsere Exporte noch ungenügend erschlossenen Westen und Südwesten des Landes bedarf dieses Netz ~~noch~~ des Ausbaus. Wir werden dem EPD demnächst entsprechende Vorschläge unterbreiten.